

ULTIMATUM

LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE (ASSÉ)

Printemps 2003, volume 2, numéro 4

Les Cégeps, une force d'avenir pour le Québec. Le tout avec un virage à droite du réseau???

Héloïse Moysan-Lapointe, étudiante au cégep Maisonneuve

Le 20 février dernier, la Fédération des cégeps rendait publique les « orientations d'avenir » retenues par les cégeps au terme d'une réflexion amorcée à l'automne 2002. Ces orientations sont contenues dans un rapport intitulé *Le cégep, une force d'avenir pour le Québec*. Ce document d'une centaine de pages contient 9 grandes orientations dans lesquelles sont énoncées 66 pistes de réflexion. Ce qui est inquiétant, c'est que parmi ces pistes de réflexion, plusieurs suggèrent très concrètement des changements d'orientation majeurs dans les objectifs des collèges, changements qui, plutôt que de garantir une meilleure accessibilité à l'éducation et d'en relever la qualité, accentueraient sans aucun doute la privatisation des collèges, la compétition malsaine entre les individus et la course sans limite à la performance. Dans son rapport, la Fédération des cégeps a fait un choix clair : l'école au service de l'entreprise. Cette vision de l'éducation ne laisse aucune place à tous les éléments qui font de l'éducation une réelle richesse collective. On peut penser notamment au développement de la pensée critique, l'enrichissement de la culture générale et l'acquisition de connaissances fondamentales.

Démocratie

Dès le départ, on est confronté à une vision de la démocratie franchement déconcertante. La consultation large dont se vante le comité de la Fédération des cégeps ne fait mention que des présidentes et présidents des conseils d'administration de collèges, des directions générales, des ministres ainsi que des sous ministres. Les enseignantes et les enseignants brillent par leur absence. De plus, les étudiants et les étudiantes ne sont présents et présentes que sous forme de statistiques et d'études ultra-ciblées. Bref, on a consulté tous ceux et toutes celles qui ne mettent que rarement le pied dans un collège et écarté par le fait même toute personne reliée directement à l'enseignement ou l'apprentissage, activité pourtant au cœur de la raison d'être des collèges. Il n'est donc pas étonnant que l'on obtienne des résultats plus proches des dernières publications de l'OCDE en matière d'éducation et que l'on s'éloigne des besoins urgents des collèges devant avant tout dispenser une éducation accessible et de bonne qualité.

Marchandisation

Avec son plan de développement du réseau collégial, la Fédération des cégeps se positionne plus clairement que jamais en faveur d'un système éducatif complètement assujéti aux lois du marché. On le veut compétitif, efficient ainsi que performant et on prétend que c'est en cherchant à atteindre ces buts que l'on augmentera l'accessibilité aux études et la qualité de l'éducation dispensée. En ce sens, on retrouve plusieurs pistes de réflexion qui proposent différentes mesures pour renforcer l'école commerciale et compétitive de même que d'autres visant à assouplir les entraves à la privatisation. Par exemple, il est proposé d'adapter les cours de formation générale à chaque technique et de possiblement revoir le contenu de l'épreuve synthèse de français en fonction de chaque programme. Bref, plutôt que de donner des connaissances générales et universelles, on veut donner à l'étudiante ou à l'étudiant des compétences qui ne seront utiles qu'à son employeur ou employeuse. Dans le cas des activités parascolaires, on en vante certes les mérites, mais c'est uniquement dans le but de développer le sentiment d'appartenance au collège ou au programme et d'augmenter le sentiment de compétitivité des étudiants et des étudiantes. Une telle vision de la réussite est inquiétante, car elle ouvre encore plus la porte à un système d'éducation basé sur un tri élitiste des étudiants et des étudiantes (les meilleur-e-s devant être fier-e-s d'avoir le privilège de se trouver dans un programme d'élite...).

Un autre exemple de la vision marchande de l'éducation de la Fédération des cégeps est son ouverture sur la question de l'approche par programme. Cette approche est déjà instaurée dans tous les cégeps. Elle permet aux divers départements de travailler ensemble autour des programmes d'études, ce qui est louable, mais par le fait même, elle accorde de moins en moins d'importance à chaque matière (c'est-à-dire à ce que le personnel enseignant doit transmettre) et de plus en plus d'importance aux programmes (c'est-à-dire aux objectifs des employeurs et employeuses). En d'autres mots, c'est plus de forme et moins de contenu. Il pourrait sembler gratuit d'affirmer que le contenu des cours est directement lié aux quatre volontés des employeurs et employeuses, mais le rapport nous détrompe en réitérant combien les cégeps sont fiers de réviser leurs programmes en concertation avec ces derniers et dernières. En effet, à la page

37, on peut lire que « (les) programmes d'étude sont désormais révisés et élaborés en étroite collaboration avec le monde du travail, selon une approche par compétence. »

L'école commerciale se pointe aussi le bout du nez quand la Fédération parle de recherche et d'innovation. Il n'est pas inintéressant d'ouvrir la porte à la recherche et à l'innovation dans le réseau collégial, mais le fait est que si cette recherche a pour but de rapporter des fonds et d'encourager le partenariat collège-entreprise, on peut alors s'interroger sur les bienfaits de ces mesures pour les étudiantes et les étudiants.

La 30^e piste d'action énoncée par le rapport est la suivante : « Obtenir du gouvernement du Québec qu'il rende possible la création d'une société de valorisation de la recherche technologique au collégial, à l'image des sociétés de valorisation de la recherche universitaire, dans la perspective de **valoriser et de commercialiser les résultats de la recherche collégiale**. » (nous soulignons)

Tous ces éléments cadrent parfaitement dans le courant montant et dominant du néolibéralisme déjà à l'action dans tous les secteurs. Dès le Sommet du Québec et de la Jeunesse, le consensus bidon se proposait de faire briller l'école québécoise sur la scène internationale. La Fédération reprend aujourd'hui cette idée. Dans un contexte de mondialisation et l'avènement imminent de la ZLÉA, elle cherche à développer des créneaux d'excellence pour être certaine que le réseau des cégeps québécois soit compétitif sur le marché mondial. En ce sens, elle propose de développer le commerce des cours à distance et d'encourager l'implantation des technologies de l'information et des communications dans l'enseignement afin de se préparer à commercialiser efficacement les services d'éducation. Encore une fois, les principes d'universalité, d'accessibilité et de qualité sont mis de côté pour laisser la porte grande ouverte au commerce et à la libre-entreprise.

Concernant la question du financement, tout est plus clair que jamais. La Fédération des cégeps demande très clairement au gouvernement d'ouvrir la porte à des contributions d'entreprises privées dans les programmes techniques, d'aller chercher du financement dans d'autres ministères

suite à la page 2

EDITORIAL

LE 3 AVRIL : ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DANS LA RUE !!!!!

L'exécutif de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)

Ça y est, nous sommes en période électorale! Quel meilleur contexte pour se faire entendre des différents partis et de ses représentants et représentantes. Les étudiants et les étudiantes ont la chance de mettre de l'avant leurs revendications et leurs préoccupations afin d'obtenir des gains concrets.

L'ASSÉ a lancé, au début de la session, une campagne sur l'accessibilité aux études. Nous revendiquons, entre autres : la gratuité scolaire, un réinvestissement massif en éducation, une réforme en profondeur du régime des prêts et bourses, le retrait de tout contingentement, dont l'abolition de la côte R, et un revenu minimum garanti pour toutes et tous.

Le Parti Québécois, après un peu moins de dix années de règne, a réussi à faire beaucoup de ravage. Coupure de deux milliards de dollars en éducation, implantation du financement conditionnel (contrat de performance pour les universités et plan de réussite pour les cégeps), augmentation de la présence du privé dans nos institutions, et bien plus encore! Ce gouvernement a également passé le couperet dans les prêts et bourses, programme qui était déjà sous financé! Toutes ces mesures ont eu pour effet de soumettre notre système d'éducation à la logique de concurrence et de rentabilité. La logique marchande fait maintenant son œuvre. Nous assistons à des rationalisations de programmes, l'augmentation du nombre d'étudiants et étudiantes dans les groupes cours, etc. Tout un bilan!

Le processus de privatisation est donc très clairement entamé. Il nous faut réagir avec force et vigueur pour que la voix étudiante soit entendue et écoutée. En cette folie électorale, les médias et les partis ne peuvent faire taire ou passer sous silence une mobilisation d'envergure. L'accessibilité aux études pour tous et toutes, la gratuité scolaire et la fin de l'endettement étudiant sont des valeurs auxquelles nous tenons et que nous nous devons de défendre. Les étudiantes et les étudiants sont des citoyennes et des citoyens à part entière et ont le droit d'exprimer leurs visions de la société et du système dans lequel elles et ils évoluent.

Nouvelle affiliation!!!

Nous avons le plaisir d'accueillir dans nos rangs le module de sciences politique de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM).

Suite de la page 1

(dont fort probablement le ministère de l'Emploi, même si ce n'est là qu'une supposition) et de verser une co-contribution dans les fondations des collèges (c'est-à-dire d'encourager le financement privé en contribuant proportionnellement). Il ne s'agit plus ici de vision ou de pensées floues, mais bien de moyens concrets visant à lier plus que jamais entreprise et école, assujettissant la dernière à la première en en faisant sa débitrice.

Quarante ans après la mise en application partielle du rapport Parent qui proposait entre autres une éducation publique, gratuite et de qualité, autant outil de démocratie que de développement individuel, l'état du système public

Toute reproduction et/ou diffusion des informations contenues dans le présent journal est fortement recommandée et chaudement applaudie, à condition d'en mentionner la source!

d'éducation ne fait que régresser. On n'a mentionné ici que quelques-uns des éléments du rapport de la Fédération. Cependant, toutes les pistes de réflexions s'inscrivent dans un contexte de mondialisation néolibérale. Bien que la Fédération des cégeps ne se soit jamais faite grande défenderesse de l'éducation publique, gratuite, accessible et de qualité, il est inquiétant de voir qu'elle se positionne maintenant plus ouvertement que jamais en un moteur de la marchandisation de l'éducation et du savoir. Et que dire de l'accueil favorable qu'ont réservé les trois plus importants partis politiques québécois à ce rapport! On ne peut plus ignorer la volonté généralisée de faire de nous de parfaits et parfaites employé-e-s aux frais des gouvernements, et ce, à même notre poche.

Le budget Marois et les transports en commun

Gabriel L'Écuyer, étudiant au baccalauréat en droit international et en relations internationales (UQÀM)

Si plusieurs considèrent que l'annonce du gouvernement d'accorder une déduction fiscale aux citoyens et citoyennes utilisant le transport en commun pour se rendre à leur lieu de travail marque un pas important dans la lutte contre les gaz à effet de serre et encouragera la classe moyenne à favoriser le transport en commun, je suis plutôt de ceux et celles qui considèrent que cette maigre déduction est loin d'être efficace. Pensons-y un instant. Une personne achetant sa carte de transport mensuel à Montréal gagnant 60 000 \$ par année verra-t-elle un réel avantage à rouler en transport en commun alors que la nouvelle déduction n'entraînera qu'une maigre économie de 149,76 \$ sur ses impôts annuels? J'en doute fortement. La déduction atteindra 174,53 \$ à Sherbrooke et sera très sensiblement la même à Québec, étant donné le coût plus élevé des tarifs mensuels.

Mais il y a pire. En effet, la mesure d'encouragement, réduisant le revenu imposable au lieu de se présenter sous la forme d'un crédit d'impôt, profite beaucoup moins aux travailleuses et travailleurs à faibles revenus du fait que leur taux d'imposition se situe à un niveau moins élevé. Une personne gagnant 20 000 \$ par année achetant sa carte de transport mensuel à Montréal ne profitera que d'une économie de 99,84 \$ annuellement. Cette même personne habitant Québec aura une déduction de 115,01 \$, montant semblable à Sherbrooke. L'injustice est flagrante!

Au lieu d'accorder une déduction fiscale pour le transport en commun, une solution alternative serait de tout simplement diminuer de façon importante les tarifs mensuels à la grandeur de la province. Cette mesure pourrait réellement mettre un frein aux émissions de gaz à effet de serre provenant du transport automobile tout en profitant équitablement à tous et à toutes. Considérant que la popularité grandissante des véhicules utilitaires sport a aussi accru les émissions de gaz ces dernières années et que leurs propriétaires sont dans presque tous les cas tributaires d'un haut revenu, la création d'une nouvelle taxe à l'achat pourrait aussi contribuer aux efforts faits dans le cadre du protocole de Kyoto. Et même sans protocole, des efforts sérieux devraient être entrepris.

source : Stéphane Leblanc, *Ce que rapportera la déduction pour le transport en commun*, Ernst & Young.

L'Ultimatum est le journal de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ), il est produit par le comité journal composé de : Gabriel L'Écuyer, Benoît Marsan et Jean-Luc Ratel. Rédaction de ce numéro : Louise Boivin, Julie Descheneaux, Gabriel L'Écuyer, et Héroïse Moisan-Lapointe. Correction: Jean-Luc Ratel et Gabriel L'Écuyer. Mise en page: Gabriel L'Écuyer, Impression: Payette et Simms, Distribution: faites de votre mieux, Tirage: 12 000 exemplaires, Courriel : ultimatum_asse@hotmail.com. Pour les coordonnées de l'ASSÉ, voir à la page 4.

INTERNATIONAL

Syndicalisme de combat dans les McDos français

Collaboration spéciale de Louise Boivin, étudiante au doctorat en sociologie

Une grève de 115 jours dans un McDonald de Paris crée un effet boule de neige dans d'autres entreprises qui profitent de la précarité. De nouvelles stratégies de lutte et de solidarité intersectorielles apparaissent sur des bases non hiérarchiques.

La grève au McDo Strasbourg Saint-Denis a débuté en novembre 2001 à la suite du licenciement de cinq employé-e-s qui organisaient le syndicat. En France, il est plus facile de se syndiquer qu'au Québec : les cinq grandes fédérations syndicales n'ont pas à passer par le tribunal du travail, comme ici, afin d'avoir un délégué dans l'entreprise et que leurs membres puissent exercer des moyens de pression quand le contrat de travail se négocie. Les patrons ne résistent pas moins. Ils licencient souvent les plus militant-e-s en les accusant de vol ou de lenteur au travail.

Quand le personnel de ce McDo s'est mis en grève pour exiger la réintégration des licencié-e-s, personne n'imaginait la durée et les répercussions qu'elle allait avoir. « La grève a duré plus de trois mois parce que le gérant voulait qu'on craque et a engagé un bras de fer contre nous », raconte Raja 24 ans, une des grévistes. McDo France l'appuyait et a offert une indemnisation aux licencié-e-s ... qui l'ont refusée.

Le succès de cette grève s'explique par la détermination des grévistes et un appui externe important. Un Comité de soutien issu de jeunes militants syndicaux et militantes syndicales du secteur de la restauration rapide a trouvé des dons pour le fonds de grève et a organisé des piquetages devant divers McDo chaque samedi. « En bloquant les portes pour expliquer la lutte aux client-e-s, on exerce une pression financière mais surtout, on ternit l'image de la marque, explique Abdel Mabrouki, un des membres du Comité de soutien. Et nous avons l'appui de la population. Beaucoup de gens qui passaient nous disaient qu'eux ou un membre de la famille avait aussi été exploités dans un McDo ! ». Grâce à l'information relayée par le Comité de soutien, des actions de solidarité se sont tenues dans une douzaine de villes françaises, mobilisant syndicats, artistes, organisations d'extrême gauche, associations étudiantes, groupes anti-racistes, anti-mondialisation, etc. L'écho a résonné dans plusieurs pays dont les États-Unis où des grévistes ont été invité-e-s par une coalition de travailleurs

et de travailleuses agricoles produisant pour la restauration rapide.

Au terme de 115 jours de grève, le 15 février 2002, l'employeur cède. Pour les grévistes, c'est une victoire, du moins jusqu'à la prochaine offensive patronale. Le protocole de fin de conflit reconnaît l'ensemble de leurs revendications : la réintégration des licencié-e-s, le paiement des jours de grève à hauteur de 45%, la promesse signée de ne pas exercer de représailles... et un nouveau gérant!

Coordination à la base

Les grévistes du McDo Saint-Denis ont suscité la solidarité d'autres précaires qui se reconnaissent dans leurs exécrables conditions de travail et de salaires, la contrainte au temps partiel, à des cadences infernales et à la polyvalence. Ces emplois non-qualifiés sont souvent occupés par des enfants d'immigrant-e-s. « Même si nous sommes né-es en France, les employeurs nous considèrent comme des étrangers et nous jugent sans regarder nos capacités, affirme Dehbia, 28 ans, une des grévistes de Saint-Denis. Il y a un blocage. Par exemple, les postes de superviseurs sont uniquement comblés par des Français de souche. »

Abdel Mabrouki, comme d'autres, a continué à travailler dans les *fast food* - huit ans dans son cas - pour y mener une lutte syndicale. Il a été licencié deux fois de son emploi dans un Pizza Hut mais, grâce à la solidarité et à des victoires juridiques, a forcé son patron à le réintégrer. « Les employeurs dans la restauration rapide misent sur le taux de roulement élevé du personnel pour contrer la syndicalisation, affirme-t-il. Quand on y reste, on sait comment ces entreprises fonctionnent, leur façon de gérer et d'exploiter les employés ».

Abdel et d'autres militants syndicaux et militantes syndicales, qui ont entre autres mené des grèves au McDo Saint-Germain en 2000 et au Pizza Hut Opéra en 2001 et obtenu des gains, se sont regroupés au sein du Collectif de la restauration rapide de la Confédération générale du travail (CGT), une grande centrale syndicale française, où ils et elles sont syndiqué-e-s. Leur but : chercher les moyens d'organiser la lutte à la base à partir de leur expérience de terrain. « Pour

soutenir nos luttes, la fédération syndicale détachait des permanents provenant de secteurs comme la poste ou les chemins de fer, qui ne connaissaient pas le secteur de la restauration rapide et ne le considéraient pas trop important », explique Abdel. « De plus, nous n'avions pas de rapport de force en nous organisant seulement à l'interne et nous n'allions certainement pas attendre que la fédération nous appuie. Nous n'arrivions même pas à avoir un local pour nous réunir ». C'est du Collectif de la restauration rapide de la CGT qu'a surgi le Comité de soutien aux salarié-e-s de McDo Strasbourg Saint-Denis qui s'est élargi de semaine en semaine aux précaires exploité-e-s dans d'autres entreprises, contaminé-e-s à leur tour par la solidarité syndicale.

La grève de Strasbourg-Saint-Denis a fait réaliser à d'autres jeunes précaires qu'on peut se donner un pouvoir face au patron en s'organisant. Plusieurs débrayages ont suivi dans des McDo où des blocages d'appui à cette grève s'étaient tenus et des sections syndicales s'y sont créées. Des grèves d'un ou plusieurs jours pour les conditions de travail ou souvent contre le licenciement d'employé-e-s se sont régulièrement tenues dans diverses entreprises de services qui s'enrichissent du travail précaire : McDo, Quick, FNAC, GoSport, EuroDisney, Virgin, Maxi-Livres, Pizza Hut. Les un-e-s venant soutenir les autres et le Comité de soutien faisant circuler l'information, organisant des assemblées pour faciliter une coordination décentralisée du soutien mutuel. Et les précaires commencent à se coordonner sur des bases territoriales, comme ceux et celles d'un McDo et d'une FNAC (magasin de disques et livres) qui ont synchronisé leurs mobilisations sur l'avenue des Champs Elysées rebaptisée « la plus prestigieuse avenue de la précarité »

Aux dernières nouvelles, cette ébullition syndicale continue puisque le Comité de soutien, identifié au réseau stop-précarité (www.stop-precarite.org), a entre autres soutenu une trentaine de femmes d'origine africaine en grève pendant 11 mois. Celles-ci travaillent dans d'exécrables conditions pour un sous-traitant (Arcade) de services de nettoyage auquel recourt une grande chaîne d'hôtels française (ACCOR). Le site web de cette lutte regorge d'informations sur la lutte, les actions, les stratégies (www.ac.eu.org/actu-docs/arcade/arcade.htm). Non, le syndicalisme de combat n'est pas mort!

FEMMES

Féministes et ASSÉ

Julie Descheneaux, étudiante au baccalauréat en sociologie (UQÀM)

L'ASSÉ donne une place bien particulière aux femmes et aux féministes. Certes, ses principes de base énoncent un soutien à l'ensemble des luttes progressistes, mais elle doit faire davantage que de seulement appuyer la cause. En fait, le rôle du comité femmes de l'ASSÉ ne se limite pas à celui d'un comité de travail. Il existe a priori parce qu'il entre parfaitement dans le cadre du but premier de l'ASSÉ, soit de promouvoir les

intérêts des étudiantes et des étudiants ou, plus particulièrement, de les défendre. Pour ce faire, il faut inévitablement lutter contre le système capitaliste puisqu'il est un obstacle majeur qui embourbe la population étudiante dans son aliénation. Privatisation du système, plans de réussite, rationalisation et autres sont des exemples de son application concrète et contre lesquels l'ASSÉ se bat.

Or, il ne faut pas oublier qu'une autre forme de domination empêche la population étudiante d'avoir accès à une éducation gratuite et de qualité : le patriarcat. C'est plus de 50% des gens qui subissent cette oppression et que l'on oublie en limitant sa lutte au capitalisme.

suite en page 4

Le régime des prêts et bourses inadapté à la réalité des femmes, l'accessibilité réduite aux femmes-mères et l'exclusion des femmes qui sont dans des programmes traditionnellement masculins sont autant d'exemples qui viennent appuyer l'idée d'un comité femmes au sein de l'ASSÉ. Mais son rôle n'est pas seulement de se battre contre ces situations bien circonstanciées puisque le patriarcat est un système social, un mode de vie global.

La société conditionne les femmes et les hommes selon des modèles précis, ce qui se traduit entre autres par des choix de domaines d'étude plus ou moins différents : la science politique, l'informatique, la mécanique sont surtout réservées aux hommes; les techniques infirmières, le service de garde, la coiffure sont des secteurs presque exclusivement féminins. Confinées dans un rôle social dominé par les hommes, les femmes doivent se libérer du système patriarcal si elles veulent être libérées. Par exemple, les valeurs généralement attribuées au genre masculin ne doivent pas être valorisées davantage que celles des femmes. Ainsi, on pourrait entre autres avoir comme résultat de réduire, voire d'éliminer, la division sexuée du travail et par le fait même, les inégalités salariales et la pauvreté accrue des femmes.

Par conséquent, l'ASSÉ doit plus que simplement porter une attention particulière à la cause féministe. Cette dernière doit être partie intégrante de ses revendications si elle veut défendre la cause étudiante et citoyenne puisque des gains au niveau de l'éducation seulement n'abolissent pas l'écart entre les étudiants et les étudiantes. En fait, ces dernières sont " désavantagées ", comparativement à leurs homologues masculins.

Dates importantes

26 mars 2003 : Journée nationale d'occupations sur l'accessibilité aux études post-secondaires.

1er avril 2003 : Poisson d'avril

3 avril 2003 : Manifestation à Québec sur l'accessibilité aux études post-secondaires et action pro-féministe et anti-patriarcale.

1er mai 2003 : Manifestation à Montréal dans le cadre de la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs.

2, 3 et 4 mai 2003 : Congrès annuel

Message aux membres

Des élections auront lieu lors du prochain Congrès annuel au sein du conseil exécutif, du comité femmes ainsi que du comité du journal. Toute personne intéressée doit faire parvenir une lettre de candidature deux semaines avant le début du Congrès. Si vous avez des questions concernant les modalités reliées à la candidature, vous n'avez qu'à contacter par téléphone ou courriel l'ASSÉ, qui se fera un plaisir de vous répondre!

Message à toutes et à tous

Toute personne intéressée à soumettre des articles au comité journal est la bienvenue et n'a qu'à faire parvenir son ou ses articles à l'adresse courriel du comité. ultimatum_asse@hotmail.com

Pour nous joindre:
Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)
1097 St-Alexandre, suite 405
Montreal, Québec H2Z 1P8
Tel : 514-390-0110
executif@asse-solidarite.qc.ca
www.asse-solidarite.qc.ca

Qu'est-ce que l'ASSÉ

«ASSÉ» est l'acronyme qui désigne l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante. C'est un regroupement provincial d'associations étudiantes, tant de niveau collégiale qu'universitaire. Il vise ainsi à rassembler les étudiantes et étudiants de la province pour:

Une éducation publique et gratuite

Gratuite car pour l'ASSÉ, l'éducation est un droit et non un privilège. Dans cette perspective, l'éducation post-secondaire ne doit pas être réservée à une élite, mais accessible à l'ensemble des individus, indépendamment de la provenance sociale, géographique ou encore du sexe, de l'orientation sexuelle ou de la couleur de la peau.

Publique, parce que c'est le rôle de l'ensemble de la société de prendre en charge l'éducation et la formation de tous et toutes. L'école doit être un lieu pour former des citoyens et citoyennes et ne pas être réservées strictement à la formation d'une main d'oeuvre servile. C'est aussi la responsabilité du gouvernement de financer pleinement l'éducation, gouvernement qui fuit ses responsabilités depuis 1994 en ayant charcuté près de deux milliards de dollars dans le budget de l'éducation au Québec.

Non aux contre-réformes

Dans la foulée des réformes néolibérales qui sévissent aux quatre coins du globe, le gouvernement du Québec mène depuis 1993 une série de contre-réforme dans l'éducation post-secondaire. De la réforme Robillard aux plans Legault, l'État cherche à mettre en compétition les différentes institutions collégiales et universitaires afin de créer un marché de l'éducation. Ces transformations répondent bien entendu aux exigences des institutions capitalistes internationales telles l'OCDE le FMI et la banque mondiale, sans compter les accords de libre-échange et les projets d'accord (ALÉNA, ZLÉA, AMI, EU, etc.)

En pratique, ces attaques prennent la forme des contrats de performance à l'université et des plans de réussite et de diplomation au collégial. Les effets

directs de ces mesures sont la rationalisation des programmes dans les universités (réduction dans les banques de cours, abolition de programmes, augmentation du ratio prof./élèves, etc.) et l'habilitation des cégeps (destruction du réseau, émission par les institutions, multiplication des AEC, etc.). On cherche à casser le cadre général des diplômes, dans le but d'offrir des formations sur-spécialisées.

Pour un syndicalisme de lutte

Pour l'ASSÉ, les étudiantes et les étudiants sont des jeunes travailleuses et travailleurs en formation. C'est à partir de cette conception théorique que les organisations étudiantes combattives s'organisent sur des bases syndicales au Québec depuis les années soixante.

La base de l'organisation syndicale est l'assemblée générale (AG). C'est pourquoi les AG des associations étudiantes membres mandates et délèguent des camarades au Congrès de l'ASSÉ, qui est son instance suprême. En dessous du Congrès, on retrouve le Conseil interrégional, les Conseils régionaux, le Comité exécutif, le Comité femme et les différents comités de travail. Le travail à travers les instances passe irrémédiablement par la formation, l'information, la conscientisation et la mobilisation. Tous et toutes doivent se sentir concerné-e-s.

Un autre principe de base du syndicalisme de lutte est qu'il faut se battre pour obtenir gain de cause. Il existe un antagonisme irréconciliable entre les intérêts et besoins étudiants et la volonté des administrations locales et du Ministère de l'éducation. Les revendications ne peuvent s'obtenir qu'avec la construction d'un rapport de force. La négociation sans l'obtention d'un tel rapport ne peut que mener à l'échec. Les pratiques tels le lobbying, la cogestion et la concertation mènent automatiquement vers la collaboration et l'intégration dans les appareils étatiques. Ces stratégies ont causé des torts incroyables au mouvement étudiant dans les années 1990 (dégel des frais de scolarité, déficit zéro, réforme Robillard, plan Legault, etc.).

